

CHRONOLOGIQUE. vij

*nés ansdites Isles, 22. liv. 10. sols, comme les sucres étrangers, du 20. de Juin 1698.* 302.

*Réglement pour le commerce des Isles & Colonies Françaises de l'Amérique, du 20. d'Août 1698.* 247.

*Ordonnance du Roi, portant défenses de transporter dans l'Amérique des espèces d'or & d'argent, du 4. de Mars 1699.* 28.

*Arrêt du Conseil, qui règle les droits d'entrée sur les sucres bruts, des Isles Françaises de l'Amérique, du 1. de Septembre 1699.* 305.

*Arrêt du Conseil, qui prescrit les formalités à observer, pour que les sucres bruts, provenant de l'Isle de Cayenne, jouissent de la modération des droits qui leur est accordée, du 12. d'Octobre 1700.* 310.

*Arrêt du Conseil, qui ordonne que les sommes payées au bureau de Saumur, par des Négocians, pour les marchandises qu'ils ont fait conduire à Nantes, pour être transportées aux Isles Françaises de l'Amérique, leur seront restituées par le Fermier Général des cinq grosses Fermes, sans tirer à conséquence, à l'égard des villes de Bordeaux, de la Rochelle, de Saint-Malo & autres, du 27. d'Août 1701.* 29.

*Ordre de M. de Chamillart, Contrôleur Général aux Fermiers Généraux, concernant les privilèges de la Compagnie*